

3.0 crédits

15.0 h

Enseignants:	Van Haverbeke Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables :	/
Thèmes abordés :	<p>1. La notion de rémunération -- En matière fiscale -- En matière de sécurité sociale</p> <p>2. Modes alternatifs de rémunération -- Avantages de toute nature -- Avantages sociaux -- Frais propres à l'employeur</p> <p>3. La rémunération après rupture du contrat de travail -- Les indemnités de rupture -- L'indemnité pour dommage moral -- Indemnité de non concurrence</p> <p>4. Régime spécial d'imposition applicable aux cadres étrangers</p> <p>5. Détachement des travailleurs de et vers la Belgique</p> <p>6. Salary split</p> <p>7. Les transfrontaliers</p> <p>8. La problématique des faux indépendants</p> <p>9. La société de management</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>-- de proposer une politique de rémunérations attractive dans un cadre légal tant aux cadres qu'aux dirigeants -- de maîtriser les aspects sociaux et fiscaux de la mobilité des salariés et des indépendants</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral
Bibliographie :	Les rémunérations alternatives Editions Anthemis
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé)

Faculté ou entité en charge:	BLSM
------------------------------	------